

# TAXATION 2019



## IMPORTANT

### NOUVEAUTÉ

Perception des taxes en 4 versements :

- Le ou vers le 1<sup>er</sup> mars
- 1<sup>er</sup> juin
- 1<sup>er</sup> septembre
- 1<sup>er</sup> novembre

### TRANSFERT D'IMMEUBLE

Suite à un transfert d'immeuble (vente/achat), une copie du compte de taxes pourra être fournie sur demande. Le nouveau propriétaire a la responsabilité d'acquitter les taxes municipales, le cas échéant.

Pour connaître le solde de vos taxes, communiquez avec le Service des finances.

La réglementation municipale prévaut sur ce dépliant.

### SERVICE DES FINANCES

450 429-3546, poste 239

660, rue Ellice, Bureau 100

Beauharnois (Qc), J6N 1Y1

perception@ville.beauharnois.qc.ca



## RÔLE D'ÉVALUATION

Le rôle d'évaluation foncière comprend toutes les propriétés situées sur le territoire de la ville. L'année 2019 marque la dernière année du rôle triennal d'évaluation 2017-2018-2019.

Il est possible de consulter le rôle d'évaluation en ligne, sur le site Internet de la Ville. Rendez-vous sous l'onglet *VIVRE*, dans la page *ÉVALUATION ET TAXATION*.

### FIRME D'ÉVALUATION

Leroux, Beaudry, Picard & associés : 255, boul. Crémazie Est, 9e étage, Montréal, Qc, H2M 1M2 | Tél. : 1 877-700-4220.



## NUMÉRO DE RÉFÉRENCE

Lors de votre PAIEMENT EN LIGNE, via le portail de votre institution financière, soyez vigilants ! Inscrivez le bon numéro de référence et le bénéficiaire «Ville de Beauharnois».

Chaque propriété possède son propre numéro de référence. Si vous possédez plus d'une propriété, assurez-vous d'effectuer les paiements **séparément** afin d'acquitter vos soldes et d'éviter les intérêts.

Avant d'effectuer votre paiement en ligne, il est important de vérifier et d'inscrire le bon numéro de référence. Ce numéro compte **17 chiffres** et est inscrit en haut des coupons détachables. Voici un exemple :



## MODALITÉS DE PAIEMENT

Si le paiement de vos taxes est effectué par un **créancier hypothécaire**, il est de votre responsabilité de lui faire parvenir votre compte de taxes.

### INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Au comptoir, au guichet automatique ou par Internet. Assurez-vous de valider votre **numéro de référence**.

### HÔTEL DE VILLE

Présentez-vous au bureau de la perception situé au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville pendant les heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

Modes de paiement acceptés : chèques, comptant, interac.

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez glisser votre paiement par chèque dans la boîte postale de l'hôtel de ville, située près de la porte A, sur la rue Ellice.

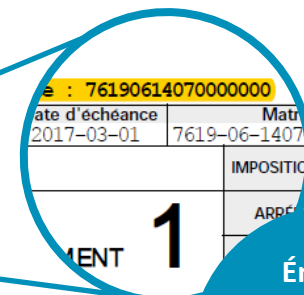
### PAR LA POSTE

Utilisez les coupons détachables du compte de taxes et joignez les à votre paiement par chèque. Inscrivez votre numéro de référence derrière chacun des chèques.

### CHÈQUES POSTDATÉS

Vous pouvez transmettre 4 chèques postdatés correspondant aux versements indiqués sur les coupons détachables :

- 1<sup>er</sup> mars
- 1<sup>er</sup> juin
- 1<sup>er</sup> septembre
- 1<sup>er</sup> novembre



Émettez vos chèques au nom de Ville de Beauharnois



## TAUX DE TAXATION 2019

### TAXE FONCIÈRE PAR TRANCHE DE 100 \$ D'ÉVALUATION

CATÉGORIES D'IMMEUBLE	TAUX
Résidentielle -----	0,8335
Industrielle et commerciale -----	1,6870
Agricole -----	0,8335
6 logements et plus -----	0,8335
Terrains vagues desservis -----	1,6670

### TAXES DE SERVICES

#### RÉSIDENTIELLE, AGRICOLE & 6 LOGEMENTS ET PLUS

Eau -----	219 \$
Égout -----	191,50 \$
Ordures -----	148 \$
Recyclage -----	51 \$
Piscine -----	25 \$

#### INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Eau -----	259 \$
Égout -----	227 \$
Ordures -----	203 \$
Recyclage -----	56 \$

### DETTES AVANT LA FUSION

<b>SECTEUR OUEST :</b>	0,0112 \$ du 100 \$ d'évaluation Échéance : 2021
<b>SECTEUR CENTRE :</b>	0,0014 \$ du 100 \$ d'évaluation Échéance : 2019

#### INTÉRÊTS

Tout solde impayé porte des intérêts de 10 % et une pénalité de 5 %.

## SERVICE DE COLLECTES

### CONTRAT PRIVÉ

Si vous avez un contrat privé pour les collectes de matières résiduelles et/ou recyclables, vous devez faire parvenir une copie du contrat au Service des finances afin de faire ajuster votre compte de taxes en conséquence.

### BAC À ORDURES

Tous les citoyens doivent posséder un bac à ordures à l'effigie de la *Grande réduction*, conformément à la réglementation en vigueur. Ce bac doit être acheté auprès de la Ville de Beauharnois et il sera facturé via un compte de taxes supplémentaire, envoyé au cours de l'année.

Pour vous procurer un bac, communiquez avec le Service des travaux publics au 450 225-0650.



**L'HORAIRE DES COLLECTES A CHANGÉ**  
SECTEUR CENTRE (HAUT ET BAS) : Lundi  
SECTEURS EST ET OUEST : Vendredi

Consultez le site Internet de la Ville pour tous les détails.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

[ville.beauharnois.qc.ca](http://ville.beauharnois.qc.ca)



### SITE INTERNET

Pour obtenir de plus amples informations concernant les taxes municipales, les contrats privés, les bacs à ordures et de recyclage, consultez le site Internet de la Ville.

### RETRAIT DE PISCINE

Vous avez retiré votre piscine ?

Vous devez nous aviser par écrit. Si la demande est reçue avant le 1er avril de l'année en cours, la taxe de piscine sera créditée.

**Les formulaires sont disponibles sur notre site Internet.**

### DÉMÉNAGEMENT

Aucun changement d'adresse ne sera fait par téléphone. Pour nous informer d'un déménagement, vous devez remplir le formulaire en ligne et nous le retourner par la poste ou par courriel, au Service des finances.

### MAISON MODULAIRE (MOBILE)

Lors d'un transfert d'immeuble, assurez-vous que l'information nous est transmise. Si votre transaction n'est pas notariée, vous devez nous faire parvenir votre contrat de vente/achat.

### REÇU OFFICIEL

Pour obtenir un reçu, vous devez en faire la demande. Par souci économique et écologique, aucun reçu ne sera envoyé par la poste. Un reçu vous sera transmis par courriel ou en main propre, en vous présentant à l'hôtel de ville.

**SAM** SYSTEME AUTOMATISÉ DE MESSAGERIE  
URGENCE • AVIS D'ÉBULLITION • ÉVACUATION

**SOYEZ INFORMÉS INSCRIVEZ-VOUS**

[ville.beauharnois.qc.ca/sam](http://ville.beauharnois.qc.ca/sam)  
450 429-3546